

Académie française — 30 juin 1842

Abel-François Villemain

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Académie française — 30 juin 1842

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les chaleurs de l'été n'avaient hier diminué en rien l'affluence d'auditeurs d'élite qui depuis quelque temps se porte à toutes les séances de l'Académie. Les deux discours qu'on va lire, ont justifié ce concours. Le sujet proposé pour le prix d'éloquence, l'éloge de Pascal, ramenait M. Villemain aux études qui ont fait sa gloire. C'est une grande joie, chaque année, pour ceux qui aiment les lettres, d'entendre cette parole élevée et ingénieuse, que la tribune politique a ravie trop tôt à la chaire du professeur, s'attaquer de nouveau à ces questions littéraires qu'elle agite avec tant de bonheur. M. Villemain a été souvent interrompu par des applaudissemens. Dans sa vive et spirituelle critique, on a eu maintes fois à saluer des traits exprimés par l'intelligence, mais trouvés par le cœur. Les marques d'approbation et de sympathie n'ont pas manqué non plus à M. Molé. L'autorité du talent, du caractère et d'un de ces noms environnés d'une gloire austère qu'on ne prononce qu'avec une sorte de recueillement, faisaient du directeur de l'Académie l'homme le plus propre à remplir la sérieuse mission qu'une volonté bienfaisante a instituée. M. Molé a parlé avec simplicité, avec charme, avec noblesse, enfin, pour me servir du mot qu'un critique éminent de ce recueil a employé déjà pour le caractériser, comme il a appris à parler dans sa maison.

M. Villemain a ouvert la séance par l'appréciation des travaux littéraires qui avaient mérité les suffrages de l'Académie.

DISCOURS À LA SÉANCE ANNUELLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR

LES OUVRAGES COURONNÉS.

Parmi les distinctions, bien nombreuses peut-être, que l'Académie décerne dans ses concours annuels, il en est une qui, une fois accordée, devait être long-temps inamovible. La supériorité se renouvelle rarement ; et quand l'Académie fit choix des Considérations et des Récits de M. Thierry sur l'histoire de France, pour y attacher l'espèce de majorat littéraire dont l'investiture lui a été confiée par un généreux fondateur, elle pouvait s'attendre, comme le public, à la longue durée de cette première et si juste destination. L'ouvrage de M. Bazin sur l'époque de Louis XIII n'était pas non plus facile à remplacer dans le rang qu'il avait obtenu. D'ailleurs, messieurs, les deux écrivains ne se sont pas reposés sur leur succès. L'illustre auteur de la Conquéte de l'Angleterre, des Lettres sur les Communes et des Récits mérovingiens a continué les savantes esquisses qu'il avait publiées sous cette dernière forme, et, dans un nouveau fragment sur Fredegonde et Chilperik, il a retracé les mœurs barbares de la monarchie franke avec ce coloris éclatant et vigoureux que donne l'imagination échauffée par l'étude et par l'amour du vrai.

L'historien de Louis XIII a également poursuivi sa tâche encouragée par vous. Il a commencé le tableau de la minorité de Louis XIV, et, malgré la rivalité fort redoutable des mémoires contemporains, ne voyant dans ces mémoires que des plaidoyers qui rendaient d'autant plus nécessaire le jugement de l'histoire, il

a su donner à ce jugement une impartialité non moins piquante et plus variée que la passion.

Il nous a donc semblé, messieurs, que les dotations académiques fondées par le baron Gobert demeuraient plus que jamais acquises au grand peintre d'histoire et à l'ingénieux écrivain qui les avaient méritées, il y a deux ans, par des travaux qu'aujourd'hui même ils viennent de fortifier et d'étendre.

Àcôté de ces prix maintenus si justement, le choix de l'Académie, pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs, s'est partagé entre des écrits de forme très diverse, une Histoire de la ville de Jérusalem, un Livre d'éducation. L'Académie sans doute a jugé que les grandes traditions religieuses étaient la plus puissante leçon morale, et il lui a paru que l'histoire de cette Rome du monde oriental, toute pleine des monumens du christianisme, premier berceau de sa foi et but de ses croisades, offrait le sujet de méditation le plus instructif et le plus élevé. Des hommes de génie, de grands poètes ont, de nos jours, visité cette terre antique, pour y surprendre, à la source qui jaillit du Carmel, l'inspiration que Bossuet et Racine recevaient de la prière et des livres saints. La politique, le commerce, et même le prosélytisme de l'Europe tendent de plus en plus à se rapprocher de Jérusalem, et une grande place lui est réservée dans la future transformation de l'Orient. À ces points de vue divers, une description de Jérusalem, commencée en présence des lieux mêmes, continuée par l'étude, mêlant les recherches à l'émotion, devait intéresser notre temps. L'auteur fut le compagnon de voyage et l'ami de notre regretté collègue M. Michaud, et il a, comme lui, le don de sentir et de peindre. L'Académie partage inégalement le prix Monthyon entre l'historien de Jérusalem, M. Poujoulat, et une personne en-

core inconnue dans les lettres, qui a publié un livre sur l'éducation pratique des femmes.

Ici la tâche de l'auteur était difficile. Depuis Fénelon écrivant avec la sublime douceur de son ame et de sa foi, depuis Rousseau donnant à des préceptes l'intérêt de la passion et du roman, des femmes supérieures, M de Rémusat, M Guizot, M Necker de Saussure, avaient traité pour notre siècle ce sujet, où l'innovation est si difficile, où le paradoxe est si dangereux. Leurs ouvrages élevés et délicats ont été lus par les philosophes et par les femmes. Il s'agit ici d'une œuvre plus modeste, de réunir d'utiles conseils pour les institutrices et pour les enfans, et de renfermer quelques vues nettes et quelques principes éprouvés dans un livre simple et d'une étude facile. C'est ce mérite que l'Académie a voulu reconnaître, et qu'elle couronne dans l'ouvrage judicieux et pur de M Lajollais.

Cherchant du reste dans les récompenses dont elle dispose un encouragement pour le travail, un supplément à ce que l'état ne peut faire, elle a réservé une autre médaille pour M. Pauthier, jeune savant plein d'ardeur, qui, dans une traduction collective des Livres antiques de l'Orient, a rassemblé comme en un foyer les vérités éparses de la morale primitive.

Enfin, l'Académie a consacré une de ses médailles à honorer les recherches de M. Onésime Leroy sur le plus touchant ouvrage que la morale chrétienne ait inspiré, l'Imitation de Jésus-Christ, cette suite de l'Évangile composée par Gerson dans le bannissement et le malheur, et mise en vers, quelquefois sublimes, par Corneille vieillissant et méconnu.

L'étude approfondie, et pour cela même la traduction fidèle et expressive des monumens étrangers est un travail que l'Académie a particulièrement recommandé. Elle ne le borne pas aux grands génies de l'antiquité et des littératures modernes ; elle y comprend tous les temps et toutes les œuvres remarquables de l'esprit humain. Le moyen-âge, avec ses souvenirs mêlés et ses pressentimens créateurs, n'en pouvait être exclu. Il y a telle vérité qui reçut, à cette époque, une évidence dont l'éclat ressort des ténèbres même qui l'entouraient ; il y a telle grande ame qui parut alors d'autant plus digne d'admiration qu'elle s'élevait seule et d'elle-même. Qu'un écrivain du XII siècle ait été le précurseur et le maître de Descartes dans la démonstration spiritualiste de l'existence et des attributs nécessaires de Dieu, qu'il y ait appliqué une forme de raisonnement admirée et presque enviée par Leibnitz, c'est un fait précieux dans l'histoire des lettres. Mais le travail même de ce philosophe du moyen-âge, qui fut un saint archevêque, les deux traités d'Anselme de Cantorbéry, le Monologium et le Proslogium, ne méritaient-ils pas d'être éclaircis par la science moderne, et mis sous nos yeux dans une version intelligente et fidèle, qui rendît avec clarté le langage de ces temps, où la pensée philosophique était souvent aussi subtile et aussi déliée que la vie commune était rude et barbare ? C'est là, messieurs, la tâche qu'un homme de talent, nourri dans les lettres et dans l'histoire, s'est proposée. L'Académie décerne à M. Bouchitté la première médaille du prix de traduction.

D'autres travaux de même ordre ont partagé les suffrages de l'Académie qui, dans ses choix fort divers, n'est attentive qu'à un seul principe, l'encouragement des sérieuses études. À ce titre, une reproduction élégante de la belle histoire de Schiller, la Guerre de trente ans, une version moins ornée que savante du Ti-

mée de Platon, une traduction énergique et souvent très heureuse des tragédies d'Eschyle, ont, aux yeux de l'Académie, mérité des médailles qu'elle aurait voulu rendre plus riches, et que confirmera le suffrage public. Le nom étranger du traducteur de Schiller, le nom de M de Carlowitz, déjà lié à la gloire de Klopstock, mérite faveur par le talent qu'elle montre dans notre langue, adoptée par elle pour y transporter avec goût les beautés des langues du Nord.

Le traducteur du Timée, M. Martin, est un jeune et habile érudit, dont le zèle opiniâtre cherche les difficultés sur lesquelles ont hésité les maîtres, et qui réunit à la fois beaucoup de candeur et de sagacité. M. Pierron, déjà signalé dans un autre concours par un difficile essai sur la métaphysique d'Aristote, a prodigué, dans une lutte non moins pénible contre le poète Eschyle, un éclat naturel d'expression, une abondance de tours vifs et corrects, où l'Académie a dû reconnaître le talent d'un écrivain.

M. Bouchitté, M. Henri Martin, M. Pierron, appartiennent tous trois à l'enseignement public, je le dis avec orgueil : les ouvrages que nous venons de nommer sont la distraction qu'ils mêlent aux devoirs de leur laborieuse et noble profession ; et, dans ces ouvrages qui n'attestent pas moins l'élévation des sentimens que l'austère gravité des études, il nous est doux de voir et de montrer comment les professeurs de l'Université de France emploient leurs loisirs.

Àcôté de ces libres résultats d'une sérieuse étude, l'Académie se félicite d'avoir, par la proposition d'un sujet spécial d'histoire littéraire, excité d'utiles recherches, et donné naissance à deux bons écrits. Quelle a été sur la littérature française, au commencement du XVII siècle, l'influence de la littérature espagnole ?

Telle était la question assez nouvelle que l'Académie avait indiquée, en y joignant même une question plus générale sur la manière dont notre littérature, à diverses époques, a profité du commerce des autres nations, sans perdre en rien son caractère original. La réponse a tardé quelque temps, et le prix a été d'abord ajourné. Pouvait-on, en effet, saisir la part d'influence que la littérature espagnole avait eue sur notre XVII siècle, sans étudier toute cette littérature dans son origine, dans ses progrès, dans l'histoire sociale et politique du peuple espagnol ? Pouvait-on montrer sur quel point le génie français a été temporairement modifié par un autre plus grave et moins exact peut-être, sans analyser avec soin les traits originels de notre littérature et les insurmontables différences qu'elle devait heureusement garder ? Pouvait-on, enfin, étudier ce vaste sujet, qui renferme à quelques égards l'histoire comparée de deux langues et de deux peuples, sans toucher à la théorie des arts, à ces questions du naturel et du goût, de la vérité vulgaire et de la vérité poétique, qu'on a si fort débattues de nos jours ? Érudition curieuse et jugement délicat, étude détaillée des livres et intelligence des siècles, vive sensibilité littéraire et connaissance approfondie de l'histoire et des mœurs, imagination et philosophie, voilà bien des qualités que le sujet proposé réclamait en quelque sorte, pour être dignement traité. Les travaux à consulter sur cette question, les modèles de critique à suivre étaient rares et parfois trompeurs par leur éclat même. Le hardi et brillant Schlegel, dans son Cours de poésie dramatique, le savant et ingénieux Sismondi dans son Histoire littéraire de l'Europe méridionale, lord Holland dans ses Essais sur Guillen de Castro et Lope de Vega, avaient un peu exagéré la partialité pour l'Espagne, ce côté du midi moins classique et moins romain que l'Italie, et dans lequel ils croyaient pouvoir sa-

luer avec reconnaissance une hâtive aurore, une révélation anticipée de l'école nommée plus tard romantique.

Aujourd'hui, dans la question proposée, il ne s'agissait plus de lever un drapeau novateur, de plaider vivement pour une cause douteuse, d'évoquer Calderon contre Racine, mais d'exposer un fait important dans l'histoire de notre littérature, et pour cela de pénétrer et de faire comprendre toute une littérature étrangère, non moins féconde qu'inexplorée, et qui fut long-temps aussi puissante sur l'Europe que le peuple dont elle était la forte et vive expression.

C'est là, messieurs, la tâche qui nous semble réalisée dans un ouvrage inscrit sous le numéro 1, et portant pour épigraphe cette phrase de Quintilien : « L'imitation des choses excellentes en fait trouver de semblables. » L'auteur, intéressant et méthodique, trace un cadre étendu, et le remplit avec soin. De l'origine commune des deux grands idiomes diversement modifiés par le climat et le génie national, il descend à leurs affinités secrètes, à leurs développemens successifs et distincts, à leurs rapprochemens, à leurs séparations ; il les suit dans leurs nombreux détours, parmi tous leurs affluens étrangers, et de leur confusion apparente il dégage et fait sortir le cours limpide et pur du génie français.

L'Espagne, qui, de bonne heure, eut la gloire populaire du Cid, mais qui n'eut pas de Dante, l'Espagne, plus tardive que l'Italie, en reçut au XVI siècle une influence littéraire doublement reflétée sur la France. Mais l'Espagne ne fut jamais Italienne, et de même qu'elle avait apporté jadis dans la Rome des empereurs son originalité indépendante, sa forme d'imagination et de goût, ses Lucain et ses Sénèque, ainsi, dès le moyen-âge, elle montra

son tour particulier de génie méridional, sa gravité, sa pompe, et cette ardeur plus orientale qu'enflammaient encore le belliqueux contact et le mélange d'une population et d'un culte apportés d'Afrique et d'Asie. La gloire enfin, cette grande dominatrice des hommes, vint donner à la langue, au génie, aux idées de l'Espagne, un ascendant momentané, mais immense, sur les autres nations de l'Europe, et nous ne doutons pas que la France, qui en reçut l'impression, ne l'eût ressenti bien davantage, n'en eût souffert peut-être, si une Providence gardienne de l'équilibre des peuples n'eût alors suscité le prince qui, par le bon sens, le courage et l'esprit, faisait le mieux éclater en lui le caractère de sa nation, cet Henri IV, le représentant français du midi vif, brillant et gai, contre le midi sombre et dur de l'inquisition et de Philippe II.

Cette résistance naturelle de l'esprit français à l'esprit espagnol n'a pas assez frappé peut-être l'auteur de l'ouvrage que couronne l'Académie ; mais quelle instructive vérité dans son travail ! quelle vive et juste peinture du XVI siècle espagnol, de ces grands écrivains parmi lesquels on regrette seulement de ne pas voir cités Christophe Colomb et Cortès, si éloquens dans leurs journaux de voyage et dans leurs lettres, et sainte Thérèse, si sublime dans ses mystiques ouvrages ! Notre habile critique s'est attaché surtout aux lettrés de profession, indiquant avec justesse et étendue les écoles diverses, les révolutions de goût, les variations de la langue et de l'art, sans négliger toutefois quelques esprits originaux qui mêlèrent le talent d'écrire à l'action, l'élégant Garcilasso de la Vega, guerrier redouté de l'Italie ; Hurtado de Mendoza, génie triste et fier qui a composé, dans sa jeunesse, le meilleur modèle du roman bouffon, Hurtado de Mendoza, l'implacable gouverneur de Sienne, tyran qui écrit

l'histoire comme Tacite ; enfin, l'aventurier, le soldat espagnol dans le Nouveau-Monde, Alonzo de Ercilla, poète nerveux et simple, auquel, pour approcher de la palme épique, il n'a manqué peut-être qu'un sujet plus connu et des malheurs plus célèbres.

Mais ce n'est pas à ces hommes puissans, presque ignorés hors de l'Espagne, qu'il fut donné d'agir sur l'esprit français. Deux influences seulement nous arrivèrent d'Espagne ; l'une subtile et tout artificielle, l'autre bruyante et populaire ; l'une tenant au travail du style, aux combinaisons du langage, l'autre à la puissance facile de l'invention et de la fantaisie ; l'une gâtant ou façonnant quelques esprits ingénieux, depuis Balzac et Voiture, jusqu'au père Bouhours, l'autre éveillant la poésie de Corneille et la portant de Médée jusqu'au Cid et à Polyeucte, au-delà desquels l'esprit humain ne s'élève pas.

C'est surtout, messieurs, cette richesse d'invention, ce torrent inépuisable du drame espagnol que les auteurs des mémoires envoyés à l'Académie se sont plu à décrire, depuis la comédie de la Célestine, qui courut toute l'Europe, jusqu'à ces Actes sacramentaux de Calderon, comparés par un savant moderne aux plus sublimes accens de la tragédie grecque. Peut-être l'auteur du n 1 aurait-il dû rappeler que cette veine puissante du théâtre espagnol avait agi même sur le théâtre anglais, qu'on a cru si spontanément original. Le mariage de Philippe II avec la reine Marie, cet empiétement peu durable de l'Espagne sur l'Angleterre, fut cependant la date et l'occasion d'un rapprochement intellectuel entre les deux peuples. Pareille influence ne s'exerça pas sur la France pendant le XVI siècle, et ce n'est qu'au moment où l'Espagne déclinait de sa grandeur, où Richelieu abaissait partout la maison d'Autriche, que la France accueillit, par curiosité et

comme une mode de cour, les inventions poétiques de cette nation dont elle avait gêné les desseins et adopté l'alliance. L'esprit français connut dès-lors et goûta vivement la raison, l'éloquence et l'incomparable plaisanterie de Cervantes ; mais il n'emprunta d'abord au drame espagnol qu'une irrégularité sans force, un chaos, au lieu d'une création. Ce fut seulement par un retour puissant sur lui-même, et en se rapprochant des règles plus sévères qui lui sont naturelles, que plus tard, dans le Cid, dans Venceslas, dans le Festin de pierre, dans Héraclius, il enleva quelques-unes des beautés neuves de la scène espagnole. De là cette grande leçon qu'un peuple ne profite bien des pensées d'un autre qu'en restant lui-même, et sous la condition de créer beaucoup plus qu'il n'imite.

Cette heureuse loi de nos deux grands siècles littéraires est habilement appréciée par l'écrivain qui nous montre une connaissance si étendue de la littérature espagnole, et je regrette seulement que, parmi les assimilations de l'esprit étranger avec le nôtre, il n'ait pas cité ce qu'emprunte au naturel exquis de Cervantes et à la moquerie de Quevedo, l'originalité comique de Le Sage. Mais comment tout dire dans un vaste sujet ? C'est assez, c'est beaucoup d'avoir, comme l'auteur couronné, M. Puibusque, fait sur une question difficile un ouvrage presque complet, quelquefois trop développé et toujours instructif, même pour ses juges.

Une grande part de ce même mérite pourrait être réclamée pour l'ouvrage inscrit sous le n 3, et dont l'auteur, M. Viguier, reçoit de l'Académie une mention d'honneur. Moins étendu tout à la fois et moins régulier que le précédent, mais semé de passages remarquables sur la philosophie des langues, sur l'antiquité, sur

les principaux caractères de la littérature du XVII siècle, respirant à toutes les pages le goût des sentimens élevés, ce discours semble un titre de plus pour le corps enseignant, dont M. Viguier est un des représentans les plus honorables et les plus distingués. Son ouvrage, réuni à celui de son heureux concurrent, forme une belle étude sur l'Espagne en elle-même et dans ses rapports avec la France, jusqu'à l'heure mémorable où, sous une plus haute influence, le génie français, émancipé par Descartes, devenait, avec Pascal, si original et si pur.

S'arrêter à ce nom de Pascal, analyser non pas une époque, une littérature, mais un homme en qui s'est montrée toute la puissance de l'esprit humain, c'était un travail que l'Académie devait proposer aux intelligences sérieuses de nos jours. L'éloge de Pascal par Condorcet montre bien la prodigieuse révolution des idées, à cent ans d'intervalle ; mais il ne fait pas connaître le profond génie qui prévoyait une telle révolution, et qui la contrepesait d'avance par ses pensées religieuses, en même temps qu'il y travaillait par ses découvertes et sa hardiesse involontaire.

Quelle méditation plus grave que d'étudier impartialement cet homme tout entier, de chercher dans sa puissance scientifique une des conditions mêmes de l'esprit français, cette loi de justesse éclatante et de précision sévère qui domine pour nous l'art de penser et d'écrire ! Quel objet plus digne de la philosophie de notre temps que de s'attacher à bien comprendre à la fois la grandeur des travaux de Pascal et la passion qui les inspirait ! Quel spectacle plus touchant et plus tragique, dans l'ordre de la réflexion, que de contempler cette sublime intelligence aux prises avec les douleurs physiques et avec le tourment moral d'une conviction tour à tour ébranlée ou menaçante ! Quelles plus

grandes luttes à étaler aux regards de l'homme que les deux luttes qui consumèrent la force, et auxquelles ne suffit pas la vie si tôt dévorée de Pascal : la lutte pour le libre examen, pour le droit de penser, pour le droit d'inventer dans la science, de juger dans la morale, de protester même dans la foi puis la lutte, plus longue et plus rude encore, pour le maintien de la règle et de la vérité contre l'invasion illimitée du scepticisme, et contre cette extrême indépendance qui n'est que la puissance de nier et de détruire ! Et si on cherche encore Pascal dans les amis qui l'entouraient, quel intérêt plus historique et plus durable que la peinture de ces fortes mœurs et de ces grands caractères, sur lesquels notre curiosité se reporte maintenant avec plaisir, et que d'ingénieux et récens travaux ont rapprochés de nous, par l'imagination du moins ! Enfin, quel souvenir plus instructif aujourd'hui même, et quelle polémique plus intelligible pour notre temps que la résistance passionnée de tant d'hommes éclairés et vertueux dont Pascal était l'ame et la voix, contre cette société remuante et impérieuse que l'esprit de gouvernement et l'esprit de liberté repoussent avec une égale méfiance !

Quelle puissante variété dans un homme ! Quel intérêt général dans une seule cause ! Et combien de grandes questions dans un seul sujet ! Aussi, messieurs, ce sujet a-t-il suscité de remarquables efforts. Rarement semblables recherches, rarement si graves et si nobles essais furent envoyés à l'Académie. C'est une satisfaction pour nous d'avoir proposé cette épreuve, qui a rencontré des esprits dignes d'elle. Parmi les ouvrages réservés, deux discours ont fait hésiter l'académie ; elle partage entre eux le prix qui vient d'être augmenté par un ordre du roi. Très divers par l'étendue, la forme, les détails, mais se rapprochant sur deux points, l'élévation morale et le talent, ces discours sont un signe

éclatant du progrès de la philosophie spiritualiste et de l'histoire impartiale. Parlons d'abord du discours inscrit sous le n 13, avec cette épigraphe de saint Paul : Oportet hæreses esse. C'est le travail vigoureux d'un esprit libre, nourri de réflexion et de solitude, qui lui-même a vivement saisi les sciences mathématiques, première originalité de Pascal, et qui, par cela même peut-être, ne l'admire pas assez sous ce rapport, trompé qu'il est par la facilité des méthodes actuelles. Mais cet esprit de mathématicien moderne s'est en même temps plié aux fortes études de langues et de philosophie anciennes, de littérature comparée, et même de scolastique. L'ordre de son discours n'est pas assez marqué ; on pourrait y retrancher, sans faiblir ; mais l'ouvrage est savant, impartial, et parfois éloquent. L'auteur aime avec passion les choses dont il parle, la pensée libre, la religion austère, les profondes études, et la poursuite, indéfinie des problèmes de l'existence humaine. En expliquant la question de la grace et du libre arbitre de manière à donner théoriquement raison sur ce point aux adversaires de Pascal, il ne fait que mieux attester leurs erreurs sur tout le reste, et la pureté comme le génie de leur puissant vainqueur. Sectaire des vertus de Port-Royal, mais juge indépendant des passions qui s'y mêlèrent, il décrit, il célèbre cet irréparable asile de la science et de la foi avec une chaleur d'enthousiasme, une vérité de talent, que je n'ai pas besoin de louer, quand tout à l'heure vous allez l'applaudir. Interprète habile de l'art profond et passionné qui règne dans les Provinciales, et qui en a fait les Philippiques de la conscience et de la raison, il ressuscite pour nous ces débats éteints, et leur rend la grandeur pleine d'anxiété qu'ils avaient pour les jésuites et pour Arnault lui-même. Moins fort et moins précis dans l'analyse de ce que Pascal n'a pas achevé, inexact, suivant nous, dans le parallèle qu'il établit entre le doute

expérimental de Descartes et les agitations violentes de l'auteur des Pensées, injuste quand il suppose que le premier de ces deux grands hommes n'a pas été compris par l'autre, M. Demoulin (c'est le nom de l'auteur du n 13) n'en exprime pas moins avec force des considérations remarquables sur le grand ouvrage que poursuivait Pascal mourant, et sur les débris sublimes et mutilés qui nous en restent.

Il semble, toutefois, que ce spectacle mélancolique de ruine et de grandeur ait mieux inspiré, c'est-à-dire ait touché davantage l'auteur d'un autre discours inscrit sous le n 24, et ayant pour épigraphe quelques paroles de la sœur de Pascal. Ce choix même peut indiquer le caractère plus attendrissant et plus intime de ce second ouvrage. Il y a moins de science, moins de lecture, moins de force ; mais on sent une ame qui, émue d'un respectueux effroi devant celle de Pascal, a cherché, a souffert avec elle, et qui s'en approche par cette égalité d'une pure et humble douleur. Le jeune homme qui a écrit ces pages remplies d'une tristesse naturelle est M. Faugères, déjà couronné par l'Académie pour un travail sur Gerson. Il a fait plus cette fois ; il est entré dans cette étude du cœur où est la vie de la parole humaine. Peut-être s'est-il exagéré le doute qu'il déplore dans Pascal, et n'a-t-il pas assez vu le repos après le combat ; mais cette prévention même, naïvement sentie par lui, répand sur ses paroles plus de pathétique et d'éloquence. En voyant à quel point les Pensées de Pascal, ces fragmens de méditations épars entre quelques chapitres achevés, agitent une intelligence vive et généreuse, on regrette d'autant plus l'infidélité dont Pascal fut l'objet, et qui couvre encore un coin de son génie. On regrette que les panégyristes de ce grand homme n'aient pu connaître les recherches toutes récentes qui, dans le manuscrit original mutilé par de timides éditeurs, ont dé-

couvert de la main tremblante de Pascal mille traits primitifs d'une incomparable énergie, devant lesquels souvent pâlit et s'efface le texte vulgairement admiré jusqu'ici. Ce travail de restitution et d'exactitude qu'un penseur éloquent vient de communiquer à l'Académie est un autre éloge consacré à la gloire de Pascal, et qui nous rendra du moins sa ruine tout entière.

Pour être juste, nous avons encore à citer deux discours remarqués dans la foule de ceux qu'avait reçus l'Académie. L'un, le n 28, portant pour inscription une pensée de Pascal, est l'ouvrage trop rapide et trop court d'un homme de talent et d'un esprit sévère qui s'élèvera par l'étude ; l'autre, le n 31, que l'Académie a préféré pour la première mention, est l'ouvrage élégant et délicat d'une femme. Nulle part, la vie de Pascal n'a été pénétrée d'une vue plus perçante et plus prompte, nulle part le côté fin et spirituel des Provinciales n'a été mieux saisi et plus vivement apprécié ; mais ce travail brillant est incomplet, et n'embrasse pas la sombre et vaste profondeur des Pensées de Pascal. « Herminie, raconte le poète, n'a pas craint l'appareil de la guerre, et s'est armée pour y prendre part ; mais, effrayée à l'aspect de la solitude et de la nuit, elle se détourne et s'arrête. »

M. Molé, qui, en sa qualité de directeur de l'Académie française, était chargé du discours sur les prix de vertu, a pris la parole après M. Villemain :

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

PRONONCÉ À LA SÉANCE ANNUELLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

En voyant l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie française occuper sa place dans cette solennité littéraire, et suspendre l'exercice de ses hautes fonctions politiques pour ressaisir ce sceptre de la critique que tous les amis des lettres lui décernèrent dès ses plus jeunes ans, je le félicitais plus encore que l'Académie, plus encore que cette assemblée avide de l'entendre, de rester si bon juge de sa propre gloire ; je me rappelais l'éclat de ses débuts, les palmes que je l'avais vu remporter dans cette enceinte, où les esprits les plus avares d'éloges, parce qu'ils étaient les plus délicats, répétaient à l'envi que la France aurait dans ce jeune homme un critique et un modèle de plus. Après lui, messieurs, après ce morceau si achevé dont il vous a donné lecture, il eût mieux valu sans doute vous laisser sous le charme salutaire des impressions que vous aviez revues.

Mais la mission que l'Académie m'a confiée est de celles qui ne redoutent ni préoccupation, ni concurrence ; elle ne demande aucun de ces dons brillans que vous êtes accoutumés à couronner dans l'orateur ou l'écrivain. Me sera-t-il permis, messieurs, après tant d'illustres confrères qui l'ont si dignement remplie, de dire ici ce que j'en pense et de la caractériser à mon tour ?

Chaque année, l'Académie distribue les bienfaits d'un homme riche et bon, qui a voulu secourir d'âge en âge, de génération en génération, la vertu malheureuse, ou plutôt le pauvre donnant, au sein même de la misère, l'exemple des plus nobles ou des plus touchantes vertus. Mais cet homme généreux a-t-il voulu seulement tendre une main charitable à la vertu unie à l'infortune, ou M. de Monthyon n'était-il pas trop éclairé lui-même pour se méprendre sur la véritable origine de sa belle action ? N'appartenait-il pas par ses lumières autant que par la beauté de son ame,

à la philantropie de cette époque dont il avait partagé les nobles espérances, je dirai même les illusions ?

Pendant long-temps, il faut bien le reconnaître, le christianisme seul, proclamant non l'égalité de condition, mais l'identité de vocation de la race humaine tout entière, avait montré que tous les hommes étaient appelés à la pratique des mêmes vertus, à la même dignité morale, à mériter une autre vie après celle-ci par les mêmes sacrifices, par les mêmes actions. Principe de sociabilité admirable, qui rend celui qui obéit, et qui doit obéir, respectable aux yeux de celui que la Providence appelle à commander ; qui maintient l'égalité avec la hiérarchie, la discipline avec l'indépendance, la liberté avec l'autorité, et répartit entre tous, avec une équité inflexible, abstraction faite du rang et de la fortune, les seuls vrais biens que nous soyons appelés à recueillir, je veux dire, l'estime, la reconnaissance de nos semblables, et les récompenses du ciel.

Ces notions si vraies, si simples, quoique si élevées, sur la nature de l'homme et sa destination sur la terre, étaient sorties de l'Évangile ; les orateurs et les moralistes chrétiens les avaient propagées depuis plusieurs siècles, et elles étaient entrées dans le domaine de la raison humaine, où la philosophie, méconnaissant parfois leur origine, s'était emparée d'elles pour s'en enorgueillir. Elles avaient pénétré dans tous les esprits, dans tous les murs, et devaient changer, sinon la forme des sociétés, du moins la pratique des différens rapports des hommes entre eux ; elles obligeaient les humbles à s'honorer eux-mêmes, les forts à justifier leurs forces. Le lien commun, évident, entre les uns et les autres, c'était l'identité, l'égalité de vocation ; c'était cette vérité révélée pour le chrétien et démontrée pour le philosophe, que tous les

hommes étaient appelés à la même beauté morale, à recevoir les mêmes récompenses, quelles que fussent d'ailleurs les circonstances mobiles, prospères ou misérables, qui accompagnent le passage de chacun ici-bas.

L'œuvre de M. de Monthyon porte le caractère de son époque philantropique et libérale, elle a moins pour objet de secourir l'infortune que de faire ressortir ces vertus pratiquées sous le toit du pauvre, et qu'on accusait le passé de n'avoir pas su reconnaître ou découvrir. Ce but a-t-il été atteint ? Je n'hésite pas à l'affirmer. Je n'en voudrais pour preuve irrécusable que la réunion des pièces authentiques qui, depuis vingt-trois ans, vous ont été adressées, et le recueil des livrets rédigés sous les yeux et par les soins de votre secrétaire perpétuel pendant cette même période. La nature, la spontanéité des actions que vous avez récompensées, la simplicité des vertus, l'ignorance bien souvent de ceux qui les exercent, rendraient impossible de croire, même aux esprits les plus chagrins, que la prévoyance de vos encouragemens, ou le désir secret de vos récompenses, aient altéré en rien la pureté ou le mérite des actes dont l'éclat de vos suffrages a fait des exemples pour tous. Honorons donc la mémoire du fondateur des prix de vertu. De tous les sentimens, le plus utile à répandre dans les classes inférieures, le plus propre à préserver l'extrême misère de la dégradation morale qui en est trop souvent la suite, c'est le respect de soi-même. Or, je le demande, le pauvre, dont la belle action ou la conduite vertueuse a, je ne dirai pas seulement obtenu le prix, mais mérité d'être racontée dans cette solennité annuelle, n'a-t-il pas une autre conscience de lui-même ? ne se respecte-t-il pas davantage ? Assurément il ne devient pas impeccable ; l'homme, à quelque perfection qu'il s'élève, reste capable de bien et de mal jusqu'à ce qu'il ait rendu

sa dépouille à la terre. Mais si celui qui aurait reçu le pur et éclatant honneur de vos suffrages se laissait plus tard entraîner au mal, je dirai même au crime, il ne pourrait en supporter la honte, vous lui auriez appris à rougir.

Je me hâte d'arriver aux faits dont vous m'avez confié la tâche consolante de présenter le récit. Que seraient en effet les paroles, même les plus graves et les plus éloquentes, auprès de ces traits qui surpassent l'esprit et saisissent le cœur ? Le bien, le véritable bien, est plus cher aux hommes qu'ils ne le pensent eux-mêmes. Racontez-le, exposez-le tel qu'il est, sans ornement surtout, sans le mettre en contact avec l'esprit, tel qu'il sort du cœur, et vous verrez les plus secs s'attendrir, les plus durs s'émouvoir, et s'accomplir sous vos yeux cette belle loi de la Providence, qui a doué d'une sympathie inévitable tout ce qui est bon à imiter. Et d'abord, messieurs, je commencerai par annoncer, pardonnez-moi le mot, une bonne nouvelle, c'est qu'il s'est rencontré deux exemples, que dis-je, deux vies entières si admirables, que l'Académie, se sentant dans l'heureuse impossibilité de choisir entre elles, leur a partagé le prix.

Dans une commune rurale du département du Rhône, à Saint-Étienne-la-Varenne, naissait, en 1802, une enfant qui reçut le nom de Madelaine Saulnier. La famille qu'elle venait accroître était déjà nombreuse, pauvre et honnête également. Constatons-le, messieurs, Madelaine Saulnier eut des parens estimables, fut pleine de foi, de religion dès son berceau ; mais là se bornèrent pour elle les secours visibles de la Providence, à moins de regarder la carrière que vous lui verrez parcourir comme une de ces saintes missions auxquelles il est d'autant plus permis de croire, que jamais ceux qui les ont reçues ou qui les remplissent ne sont

tentés de se les attribuer. Madelaine, dès son enfance, s'était consacrée d'elle-même au soutien de ses jeunes frères et sœurs ; les jeux de son âge ne tenaient aucune place dans sa vie, mais elle s'était réservé des jouissances qu'elle entourait d'un certain mystère, et dont en particulier elle avait dérobé la connaissance à tous ses parens. Emportant chaque jour aux champs sa frugale nourriture, elle en distribuait une portion aux pauvres du voisinage, et ne leur demandait en retour que de lui garder le secret. Cependant le dévouement, le courage, n'empêchent pas la nature d'avoir ses droits ; le développement physique de Madelaine eut à souffrir du peu de nourriture ; elle se livrait à des fatigues qui excédaient ses forces. Des infirmités précoces vinrent l'atteindre, mais ne purent ralentir l'essor de son ardente charité. Devenue plus âgée et plus indépendante, le bien qu'elle fit dépassa toutes les limites de la vraisemblance, je dirais presque du possible.

Ne nous lassons jamais d'admirer, messieurs, cette force, cette puissance surnaturelle que donne l'abnégation de soi-même, l'absolu dévouement. Cet être faible, dont les privations et la misère avaient déjà miné l'existence, franchissait de longues distances pour aller porter ses soins ou le fruit de ses sacrifices à de plus malheureux que ceux qu'elle aurait trouvés auprès d'elle ; et lorsqu'elle avait épuisé toutes ses chétives ressources, lorsqu'elle se voyait en présence de douleurs qu'elle ne pouvait plus soulager, elle s'imposait une tâche plus rude que toutes les autres, celle de fléchir l'insensibilité de l'égoïsme, d'affronter le refus brutal ou glacé de l'aisance sans pitié, pour rencontrer parfois quelque sympathie, et obtenir quelque moyen de secourir ceux qu'elle avait laissés sans espoir. C'est au chevet des malades que nous verrons briller surtout cette physionomie céleste ; c'est là que, surmontant toutes les répugnances naturelles, dépouillant

en quelque sorte toutes les faiblesses de la terre, nous allons la voir centupler ses facultés et ses forces pour consoler ceux qui pleurent, soulager ceux qui souffrent, ou les diriger vers le ciel en les faisant mourir en paix. Ainsi, pendant quinze ans, elle a fait vivre le nommé Nesme, aveugle, avec sa fille idiote. Chaque jour elle partait et faisait à pied une demi-lieue pour donner à l'aveugle et à sa fille leur nourriture, et, ce qui était plus difficile, le courage d'attendre et de vivre encore jusqu'au lendemain. Pendant quinze ans, messieurs, je l'ai relu et constaté avec soin dans les renseignemens qui nous ont été transmis ; quinze ans, pendant lesquels se répètent tous les jours des actes dont un seul suffirait pour embellir, honorer toute une vie, c'est ce que la religion, la foi en Dieu seule explique : l'humanité n'y suffit pas. — Voulez-vous un autre exemple ? À la même distance de la demeure de Madelaine, au hameau des GrandesBruyères, il existait une fille infortunée, couverte d'une lèpre si repoussante, que sa famille, hélas ! oui, sa famille l'avait abandonnée. Reléguée dans une étable, Marie Carrichon n'eut, pendant dix-huit mois, que Madelaine pour l'approcher. Un cœur comme celui de Madelaine, il faut le dire, devait battre bien fort à la vue de cet excès de dénuement et de souffrance, à l'idée de cette créature humaine de laquelle toute pitié, toute sympathie, s'étaient retirées. Aussi deux fois par jour elle se rendait auprès d'elle, moins encore pour lui porter le peu de nourriture qu'elle pouvait prendre, que pour rendre moins douloureuses des plaies qu'elle parvenait ainsi à panser plus souvent. Sa vertu reçut ici sa récompense, Marie Carrichon exhala son ame entre les bras de Madelaine, qu'elle bénissait après Dieu, en qui Madelaine lui avait appris à placer toutes ses espérances.

Au mois de novembre 1840, lors des inondations du Rhône, Madelaine faillit périr en traversant un torrent débordé entre Saint-Étienne et le hameau de la Grange-Maçon, où demeurait une autre femme nommée Liottard, à laquelle elle portait des secours quotidiens. On lui reprochait son imprudence : Que voulez-vous ? répondit-elle, je n'y étais pas allée hier, je ne pouvais y manquer aujourd'hui.

Je terminerai par un trait qui surpasse peut-être tous ceux dont cette vie presque surnaturelle est remplie. Je l'ai réservé pour le dernier, quoiqu'il ait précédé celui que je viens de raconter. On était au plus fort de l'hiver rigoureux de 1835. Madelaine Saulnier avait découvert au loin, dans la campagne, une femme appelée Mancel, dont la retraite ressemblait plutôt à celle d'une bête fauve qu'à l'asile d'une créature humaine. La femme Mancel, depuis long-temps malade, voyait approcher son dernier moment. Madelaine, assise à son chevet, ne la quittait plus. C'était vers la fin d'une longue nuit ; une neige épaisse couvrait la terre, un vent glacé soufflait et ébranlait les parois où s'abritaient tant de misère et de charité. Madelaine, pour combattre le froid mortel qui se joignait à tant d'autres souffrances, avait allumé quelques morceaux de bois vert, qui remplissaient la hutte de fumée et incommodaient d'autant la malade, en proie aux convulsions de la mort, lorsque la porte, fermée seulement par une pierre qui la buttait à l'intérieur, s'entr'ouvre et laisse apercevoir un loup affamé prêt à s'élancer sur Madelaine ou à disputer sa proie à la mort. Madelaine, épouvantée, seule eût pris la fuite ; elle s'élance pour défendre le dépôt que la Providence a placé dans ses mains ; elle tient ferme, repousse, contient la pierre et la porte, rassemble quelques autres obstacles, ne cesse de pousser des cris, qu'elle varie pour que l'animal féroce croie avoir affaire à

plusieurs personnes à la fois. Ses forces s'épuisaient. Rassurez-vous, messieurs, le jour paraît, et le loup s'éloigne. Quelques heures après, la femme Mancel avait cessé d'exister. Vous croyez que Madelaine se tient quitte envers elle et ne songe qu'à regagner son village ? Non ; son respect pour la forme humaine, sa piété envers son semblable, ne lui permettent pas d'abandonner ainsi les restes de cette créature dont elle avait long-temps soulagé les souffrances, et tout à l'heure encore défendu au péril de sa vie les derniers momens. Elle frémit à l'idée du loup revenant dans la chaumière ; elle court au paysan le plus voisin, et le supplie de permettre qu'elle dépose chez lui la dépouille de sa pauvre Mancel. Sa prière est exaucée : aussitôt elle disparaît, charge sur ses épaules le pieux fardeau, et, sa mission providentielle enfin accomplie, tombe à genoux et remercie Dieu d'avoir béni ses efforts. Jugez de son bonheur, messieurs, lorsqu'elle sut que l'animal contre lequel elle avait héroïquement lutté était revenu la nuit suivante, et que ses pas, imprimés sur la neige et dans la cabane, lui prouvèrent jusqu'à quel point son courage était récompensé !

L'Académie n'avait pas été la première à découvrir l'asile de Madelaine Saulnier ; sur le trône, veille une princesse dont la charité pénètre jusque dans les plus obscures retraites de la misère ou du malheur. Invisible comme la Providence, sa main, qu'elle dissimule, dispense d'un bout de la France à l'autre les consolations et les secours. Ce serait la trahir que d'insister davantage ; mais cette identité de vocation, cette égalité devant Dieu, dont je parlais pour tous les hommes, pourquoi le trône ne la réclamerait-il pas à son tour ? Est-il, je le demande, un plus beau spectacle sur la terre que celui de la bonté, de la charité, que dis-je, de toutes les vertus unies au rang suprême, et répandant

au loin des exemples qui méritent d'être mis au premier rang des bienfaits ? Ne les voyons-nous pas déjà suivis, messieurs, ces exemples, autour de celle qui les donne ? Demandez à Madelaine, elle vous parlera d'une autre princesse dont elle a aussi reçu les secours, et que la France aime et respecte en la voyant marcher sur les traces de celle qu'elle a nommée sa mère.

Je passe au second prix donné par l'Académie ; c'est encore toute une vie dont j'ai à vous présenter le tableau. Au lieu du dévouement passionné, héroïque et chrétien, de Madelaine Saulnier à l'humanité souffrante, nous verrons une jeune fille de seize ans, s'ignorant elle-même, entrer au service d'honnêtes époux, s'attacher à eux toujours davantage à mesure qu'elle leur devient plus nécessaire ; les perdre, transporter son attachement à leur enfant, qui ne peut non plus se passer d'elle, et de génération en génération, retenue toujours par le bien qu'elle fait, se consacrer durant trente-six années à cette même famille, sans que les chances de fortune qu'on lui offre, ni les infirmités qui l'accablent, fassent hésiter un seul instant son dévouement. Marie Catherine Naville, surnommée Manette, est née à Sanderville, dans le département d'Eure-et-Loir. Entrée en 1808 chez M. et M Létan, avec lesquels, jusque-là, elle n'avait eu aucun rapport, Manette s'aperçut, au bout de deux années, que la santé de sa maîtresse s'altérait, et que l'aisance de la maison diminuait tous les jours. Elle n'avait que dix-huit ans, et ne savait pas encore que l'instinct le plus impérieux de son ame, sa vocation la plus irrésistible, seraient de s'attacher aux êtres dont elle aurait été le soutien, et de se dévouer à leur personne, avec cette même ardeur que Madelaine Saulnier ressentait pour le principe même de toute bienfaisance, de toute charité. Depuis que les souffrances de M de Létan devenaient plus cruelles, et que le malheur qui

planait sur les deux époux se faisait pressentir, Manette se révélait pour ainsi dire à elle-même. Non-seulement elle était devenue la garde-malade la plus intelligente, la plus affectionnée, mais ses mains avaient appris à multiplier, à perfectionner leur travail pour subvenir aux besoins de sa maîtresse, qui ne tarda pas à expirer dans ses bras.

M. de Létan, hors d'état de remplir les devoirs d'une petite place dont le salaire ne suffisait même pas à son existence, se vit non-seulement dans l'impossibilité de rien donner à Manette sur ses gages, déjà fort arriérés, mais aussi dans l'impuissance de se procurer pour lui le strict nécessaire. Que fait alors Manette ? Elle se partage entre la nuit et le jour. Le jour, elle soigne, elle ne quitte pas M. de Létan, dont la faiblesse et le mal allaient croissant, et la nuit elle travaille pour le nourrir. Enfin, en 1814, quatre ans après qu'elle avait fermé les yeux et enseveli à elle seule sa maîtresse, elle rendait les mêmes et religieux devoirs à son maître. Les deux époux étaient morts insolvables, et Manette eut la douleur de voir leurs meubles délabrés vendus par les créanciers. Mais il restait une orpheline à laquelle Manette pouvait encore se consacrer. La Providence sembla un moment bénir ses efforts. Un mari se présenta ; M. Lhoste, possesseur d'une modique somme, que le travail pouvait augmenter, épousa M de Letan. Puis, ayant risqué et perdu tout ce qu'il avait dans une entreprise industrielle, M. Lhoste se trouva bientôt, avec sa femme et son enfant, dans la dernière détresse. Il devait à Manette, pour ses gages accumulés, plus d'argent qu'il n'en avait jamais possédé, et celle-ci restait non pas seulement l'unique serviteur du père, de la mère et de l'enfant, mais encore leur soutien, je dirai même leur protection. C'est alors qu'une personne âgée et riche, habitant la même maison, et témoin journalier du dévouement

de Manette, eut l'idée sacrilége de l'enlever à ses maîtres infortunés pour se l'attacher. Elle offre d'abord à Manette 10,000 fr. et de bons gages si elle veut la suivre, puis 20,000 fr. ; singulière illusion de la richesse, qui croit que tout s'achète, et ne s'aperçoit pas que Manette n'eût plus été Manette, si elle se fût seulement senti hésiter. Au lieu de cela, cette noble fille refuse sans colère, naturellement, simplement, comme on répond à qui se trompe, et redouble d'efforts, de veilles, de privations, pour subvenir à toutes les nécessités de cette famille, qui venait de s'accroître encore par la naissance d'un second enfant. Une vie comme celle de Manette fortifie l'ame, mais aux dépens du corps. Déjà elle n'était plus jeune, et sa santé se ressentait de tant de privations et de sacrifices ; telle est cependant la puissance du dévouement véritable, qu'il élève presque toujours les forces de l'être dont il s'empare au niveau du malheur qu'il veut secourir. Ruiné, accablé de cuisans chagrins, M. Lhoste fut tout à coup frappé d'épilepsie. C'est dans les bras de Manette qu'il passait ses horribles accès. M Lhoste, tombée elle-même dans un affaiblissement qui s'étendait jusqu'aux facultés morales, était hors d'état de venir en aide à son époux. Et ne croyez pas que Manette eût une de ces organisations impassibles que rien n'ébranle et ne rebute ; loin de là, le spectacle hideux qu'elle avait sous les yeux eût été contagieux pour elle, si elle n'eût été préservée par l'ardeur de son dévouement. Seule en face du malheureux épileptique, qui la couvrait de son écume, elle le contenait, l'apaisait, et ne s'en séparait pas qu'elle ne l'eut remis, calmé et soulagé, dans son lit. Il mourut, et elle fut seule encore à recueillir son dernier soupir et à s'occuper de sa sépulture.

Souffrante et malade elle-même, la voilà restée avec la fille de ses premiers maîtres, la veuve Lhoste, et sa petite fille. Mais,

comme si la Providence se fût complue à montrer dans Manette toute la beauté du cœur humain lorsque le dévouement l'inspire, de nouvelles et plus rudes épreuves l'attendaient. M Lhoste, atteinte d'une paralysie au cerveau, tombe en enfance ; le sentiment que Manette lui portait semble alors changer de nature. Il devient celui d'une mère. Même tendresse, même sollicitude dans tous les instans. Elle lève, habille M Lhoste, la couche, la fait manger, ne lui adresse que d'affectueuses ou compatissantes paroles ; heureuse lorsqu'elle peut ramener le sourire sur ces lèvres, si tristement inanimées, par quelque innocent artifice, ou par un de ces refrains mélodieux qu'elle lui chante et que sa maîtresse aimait autrefois. C'est en portant M Lhoste dans ses bras et la replaçant dans son lit, que Manette sentit en elle soudainement un craquement, une douleur : elle était estropiée pour le reste de ses jours. Cette pieuse et admirable fille ferma encore les yeux de M Lhoste : c'était la quatrième personne de cette famille infortunée qu'elle déposait dans la tombe, après lui avoir consacré son existence ici-bas, la quatrième qu'elle rendait à Dieu, et, si j'ose le dire, qu'elle n'aurait jamais rendue qu'à lui. Mais sa mission n'était pas achevée. Cette même personne qui avait cru à l'argent le pouvoir d'enlever Manette aux objets de son dévouement, en apprenant la mort de M Lhoste, crut le moment favorable, et renouvela ses propositions. « Vous êtes libre maintenant, fit-elle dire à Manette. — Libre ! répondit celle-ci : la fille de ma maîtresse n'existe-t-elle pas encore ? Moins que jamais je m'appartiens, puisque je suis son seul soutien. »

Manette se consacra en effet à l'éducation de cet enfant, dernier rejeton de deux générations dont elle avait été l'ange gardien. Aujourd'hui encore, et âgée de cinquante-deux ans, elle poursuit cette même tâche ; elle élève M Lhoste et dirige son édu-

cation avec un succès que le ciel lui devait bien pour récompense. Me serait-il permis de m'arrêter un moment en terminant ce récit, pour contempler cette série de belles actions, de sublimes vertus, qui pendant trente-six ans ont rempli la carrière d'une pauvre fille obscure et ignorée ? Plus nous chercherons en nous-mêmes, plus nous irons jusqu'au fond de notre nature morale, et plus nous constaterons qu'il n'est pas donné à l'humanité d'atteindre plus haut que Madelaine Saulnier et Manette ne sont arrivées par leurs vertus. Et pourtant, messieurs, sans M. de Monthyon, sans cette solennité, elles auraient passé inconnues sur la terre ; la bienfaisance particulière eût pu les secourir, mais nous aurions perdu l'édification de leurs exemples, et nous n'aurions pas éprouvé cet attendrissant respect, cette pénétrante admiration que leurs vertus inspirent et qui portent les cœurs à les imiter.

M'excuserai-je devant cette assemblée de m'être étendu avec trop de complaisance sur la vie de ces deux filles, entre lesquelles l'Académie a partagé le prix en leur donnant à chacune 3,000 francs ? Je l'avouerai sans embarras, j'étais ému, entraîné, charmé par le spectacle de tant de vertus unies à tant d'indigence, et de la vocation sublime de l'homme se révélant sous le toit du pauvre dans tout son éclat. Mais je craindrais d'abuser de l'attention de ceux qui m'écoutent, d'affaiblir même les impressions qu'ils peuvent avoir reçues, en reproduisant des récits de même nature, et cependant, je dois le dire, quelquefois aussi touchans. Tant de beaux traits de vies dédiées au bien, ont été de tous les points du royaume portés cette année à la connaissance de l'Académie, qu'elle a cru devoir distribuer encore sept médailles, chacune de 1,000 francs, et huit de 500 francs. Celles de 1,000 francs sont données à Marguerite, femme Pouyadoux, aux

demoiselles Point et Ausart, aux époux Trottot, à Marie Delaforge, et aux nommés Jean-Baptiste Festin et Ignace Queter, pour des actes de bienfaisance et de dévouement à l'humanité, dont le détail se trouvera dans le livret destiné à répandre de tels exemples dans toutes les communes de France. Les médailles de 500 francs ont été accordées à Pierre Rache, Marie Goutelle, Louise Perrin, aux époux Busson, à la veuve Gobein, à Marie Ardaillon, au gendarme Marteau, et à Françoise Collin. Enfin l'Académie a voulu qu'une mention très honorable fût faite, dans le rapport de son directeur, des actes de charité chrétienne dont se compose la vie entière de M Postel, supérieure des sœurs de la Miséricorde établies à Saint-Sauveur le Vicomte, arrondissement de Valognes, et de la fondation du sieur Lacourtyade, demeurant à Saint-Sever, département des Landes, fondation qui a pour but le soulagement de la classe ouvrière et indigente.

L'Académie, messieurs, aurait cru qu'elle n'avait pas accompli toute sa mission, celle que M. de Monthyon lui a confiée, si elle était demeurée indifférente ou silencieuse en présence du fatal évènement dont Paris restera long-temps attristé. Assurément, il n'y a pas de vertu sans moralité. Si le mot virtus pour les anciens voulait dire force, énergie, courage, le mot vertu, pour des chrétiens, ou même aux yeux de la morale éclairée de notre époque, exprime avant tout une idée morale, et la vertu pour nous est inséparable de l'honnêteté. Il n'en faut pas moins encourager, récompenser, et de la façon la plus éclatante, ces traits de courage, de dévouement, ou plutôt d'abnégation spontanée, par lesquels l'homme risque sa vie pour sauver celle de son semblable. L'acte est moral et beau, quelle que soit la moralité d'ailleurs de celui qui s'en montre capable. L'Académie aurait donc méconnu, cela est certain, les intentions de M. de Monthyon, si elle ne s'était

pas associée au sentiment public en proclamant ici les noms de ceux qui ont acquis le plus de droits à la reconnaissance de tant d'infortunés dans la catastrophe arrivée au chemin de fer de la rive gauche, le 8 mai dernier. Le premier qui ait attiré ses regards est celui de Piart, brigadier de gendarmerie à Meudon. Plusieurs fois, et au péril de ses jours, ce brave homme s'est précipité dans la fournaise, et il en a retiré trois victimes qui allaient succomber. Un tel dévouement, messieurs, se retrouve souvent dans ce corps d'élite, qui rend journellement au pays de si bons services. Mais le roi a, sur-le-champ, donné à Piart la récompense qu'il eût préférée à toutes les autres, la croix de la Légion-d'Honneur. L'Académie a donné trois médailles, la première à Thévenot, ouvrier typographe ; la seconde à Testefort, cocher de M la duchesse de Talleyrand, au courage, à l'intrépidité desquels plusieurs personnes ont déclaré qu'elles devaient d'avoir été arrachées à la mort ; la troisième au jeune Virieux, qui cheminait sur ce fatal convoi, en revenant de visiter son frère à Saint Cyr. M. de Virieux, échappé comme par miracle, s'élance au milieu du gouffre embrasé, il en sort avec une victime qui allait y périr, mais il en sort pour s'y plonger deux fois encore, et ne peut se séparer de tant de malheureux dont il espère toujours qu'il pourra sauver un de plus. Pourquoi ne rappellerions-nous pas ici, messieurs, les écrits d'une piété si douce et si éclairée, sortis de la plume de sa mère, et qu'elle dédiait, avec toute son existence, à l'éducation de ses enfans ? Pourquoi ne signalerions-nous pas, en passant, les fruits de l'éducation tout aussi bien que les dons de la nature ? Je terminerai en nommant le jeune Clarac, élève en pharmacie, qui, tout blessé qu'il était, s'est jeté au milieu du feu, et a sauvé un élève de l'École Polytechnique, appelé Guillot ; l'étudiant en médecine Labat et le jeune Deschaux, qui ont rivalisé tous deux de

courage et de dévouement. J'éprouve le regret, je le déclare, que les bornes de ce discours ne me permettent pas de raconter avec plus de détail tant de traits qui honorent l'humanité. Tous les ans le gouvernement publie le compte-rendu au roi de la justice criminelle. À côté de ce tableau des crimes commis et des châtimens infligés qui glace d'une horreur et d'une épouvante peut-être salutaires l'ame du lecteur, je voudrais que l'on plaçât le tableau de ces vertus du pauvre, que nous devons à M. de Monthyon de pouvoir mettre en lumière. Je demanderais aussi que les vertus du riche ne fussent pas oubliées, et que le pauvre apprît ce qu'il ne sait pas assez : c'est que dans aucun pays du monde il n'existe autant que chez nous de sympathie, je dirais presque de fraternité entre les différentes classes de la société. Nulle part le riche ne vit plus rapproché du pauvre ; nulle part il ne se souvient autant qu'il est enfant du même Dieu, qu'il marche vers le même but, et que les bonnes actions ne sont pas seulement le chemin du ciel, mais la source des plus grands plaisirs qu'il nous soit donné de goûter sur la terre.

Bossuet, dans son oraison funèbre de la princesse Palatine, de cette Anne de Gonzagues, « qui réunissait, dit-il, en elle, avec le sang de Gonzagues et de Clèves, celui des Paléologue, celui de Lorraine et celui de France, par tant de côtés, » croyait ne pouvoir élever plus haut la gloire des ancêtres de cette princesse qu'en faisant ressortir l'immensité de leurs aumônes. Le « duc son père, ajoute-t-il, avait fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles ; » et Anne de Gonzagues, digne elle-même d'un tel père, écrivait à celui qu'elle chargeait de répandre ses dons : « Je suis ravie que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée ; achevons vite, ôtons vitement cette bonne femme de l'étable où elle est et la mettons dans un de ces petits lits. » Et

ailleurs : « Dieu me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette paralytique ; au moins je le ferai par mes soins si les forces me manquent ; et, joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. » Avais-je raison, messieurs, de m'écrier, le jour où je recevais l'insigne honneur de m'asseoir au milieu de cette illustre compagnie, que la France est le pays de l'aumône ! — Oui, la France de tous les temps, de toutes les époques, a été le pays de la bienfaisance, de la sympathie pour le malheur, de l'égalité devant Dieu avant d'être celui de l'égalité devant la loi ; puissent notre civilisation et nos lumières ne rien ôter, ajouter même aux qualités du cœur ! puissions-nous dans notre société nouvelle ne former qu'une seule et même famille, où le pauvre sans envie et le riche sans défiance remplissent chacun les devoirs que la Providence lui impose, et donnent l'exemple des mêmes vertus !

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Acad%C3%A9mie_fran%C3%A7aise_%E2%80%94_30_juin_1842. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.